

La guérison de l'aveugle dans la maison

(Traduit de l'anglais)

Matthieu 9, 27 à 31

W. Kelly

[Bible Treasury 20 p. 260-261]

[Paroles d'évangile 4.9]

La guérison d'un aveugle était une œuvre signalant le Messie divin. C'est ce qu'Ésaïe prédisait dans ce qu'il annonçait au début (És. 35, 5) : « Alors les yeux des aveugles s'ouvriront » ; et il n'en était pas autrement dans son anticipation encore plus personnelle, plus tard (És. 42, 7 ; 61, 1). Ainsi, dans la synagogue de Nazareth, le Messie appliqua ce dernier passage à Son propre service. « Aujourd'hui cette écriture est accomplie, vous l'entendant » [Luc 4, 21]. Sans aucun doute, il est juste de donner la portée la plus large au langage employé ; mais ce qui est figuré ne remplace en rien le littéral.

Il n'y avait pas d'acte plus caractéristique du Messie que de rendre la vue à un aveugle ; tout comme le témoignage de Sa filiation était rendu quand Il ressuscitait les morts (Rom. 1, 4), et par-dessus tout en se ressuscitant Lui-même du tombeau, après que les Juifs L'eurent crucifié et mis à mort par la main d'hommes iniques. Bien des miracles ont été opérés aux jours d'autrefois par Moïse et Josué, par Élie et Élisée, et d'autres ; mais jamais nous ne lisons que la vue ait été donnée à un seul aveugle, avant Sa venue ; de sorte que les Juifs considéraient cela avec raison comme un signe particulier de l'Oint de l'Éternel.

Le miracle devant nous est aussi particulier au premier évangile. Deux aveugles sont mentionnés : un fait qui le rend très approprié à celui qui était inspiré pour témoigner de Jéhovah le Messie à la circoncision. Car c'était un principe bien établi pour eux dans la loi que de rechercher au moins deux témoins. D'où la mention de deux démoniaques dans le récit de Matthieu, lors du dernier fait du chapitre 8 ; alors que pour Marc et Luc, il suffisait de s'occuper du plus frappant des deux (Marc 5 ; Luc 8). Un principe similaire s'applique aussi aux deux aveugles que Matthieu présente comme guéris à Jéricho (Matt. 20, 29-34 ; comparez avec Marc 10 et Luc 18).

Alors que le Seigneur quittait la scène de la résurrection de la fille du chef juif, deux aveugles Le suivirent, criant à haute voix et disant : Aie pitié de nous, Fils de David. Même Marc et Luc rapportent un appel semblable dans leur récit d'un miracle similaire, à la fin. Dans tous les cas, cela atteste d'une façon frappante qu'Il était reconnu comme le Messie, de façon prééminente ce Fils de David qui seul pouvait soulager ceux qui étaient affligés de la sorte. Ainsi, ils pouvaient faire appel à Lui avec assurance, sur la base d'une garantie claire et positive de l'Écriture : « Aie pitié de nous, Fils de David ».

Même le lépreux juif de Matthieu 8 ne fit pas un tel appel ; encore moins le centurion, dont il est parlé après. Nous ne le trouvons pas non plus dans le récit général des guérisons, pas plus que dans le cas particulier de la belle-mère de Pierre, dans le même chapitre. Le cri de ceux qui étaient en péril dans la nacelle lors de la tempête sur le lac fut : « Seigneur, sauve-nous, nous périssons ». Quand les démoniaques s'écrièrent, ce fut :

« Qu'y a-t-il entre nous et toi, Fils de Dieu ? ». Ce n'était pas le paralytique qui criait au Seigneur (Matt. 9), mais Jésus (voyant leur foi) lui dit : « Aie bon courage, mon enfant, tes péchés sont pardonnés ». Même Jairus ne s'adressa pas ainsi à Celui sur qui il comptait pour sa fille mourante ; ni non plus, évidemment, la femme qui s'approcha seulement par-derrière et toucha le bord de Son vêtement.

D'un autre côté, en Matthieu 15, 22 à 28, nous avons l'inverse, si plein d'instruction quant aux voies de Dieu. La femme cananéenne, toute réelle que fût sa foi, ne reçut pas la réponse qu'elle recherchait, ou même rien du tout, parce que pour commencer, elle fit appel à Lui de façon erronée. La grâce du Fils de David pour les malheureux de Son peuple bien-aimé est un encouragement clair et béni pour un Juif ; mais qu'est-ce qu'une Cananéenne avait à attendre de Lui ? Quand Il introduira plus tard la puissance de Son royaume, il n'en sera pas comme il en était au jour de Son humiliation, et comme il en a toujours été depuis l'arrivée d'Abram. « Le Cananéen était alors dans le pays » (Gen. 12, 7) ; « le Cananéen et le Phérézien habitaient alors dans le pays » (Gen. 13, 7). Même Juda, aux jours de Josué, faillit à purger sa portion de cette race maudite : ceux de la région montagneuse furent chassés, mais pas ceux de la vallée. Et il en fut ainsi pour les autres, de façon encore pire. Mais le triste résultat de leur ruine fut que « les fils d'Israël habitèrent au milieu des Cananéens », etc. (Jug. 3, 5).

Quand le royaume sera dans la main du Messie, prochainement, « il n'y aura plus de Cananéen dans la maison de l'Éternel des armées » (Zach. 14, 21). Était-ce alors sans espoir pour la femme de Canaan ? Absolument pas ; mais Il ne lui répondit pas un mot, tandis qu'elle criait en substance comme les aveugles. Sur ce terrain, le jugement est prédit pour le Cananéen, plutôt que la grâce ; et les disciples n'avaient rien de mieux à dire que : « Renvoie-la, car elle crie après nous ». Le Seigneur de grâce répondit à ceci par une parole qui reconforta son esprit éprouvé. « Je ne suis envoyé (dit-Il) qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël ». C'est pourquoi il y avait une réponse pour les aveugles qui criaient ainsi, et aucune pour elle jusque-là ; car elle était non seulement une Gentile, mais d'une race particulièrement maudite (Gen. 9, 25). En conséquent, elle laissa tomber une revendication de relation valide pour les plus misérables en Israël, mais entièrement vaine pour elle, et Lui rendit hommage, disant : Seigneur, assiste-moi. Alors Il répondit et dit : Il ne convient pas de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens. La vérité éclatait pleinement devant elle, et elle s'y soumit. Sa foi, déjà réelle, se débarrassa de ses entraves, et devint grande. Elle abandonne ses revendications, car elle n'en avait aucune ; elle confesse la grâce souveraine, et reçoit immédiatement la bénédiction. Elle dit : « Oui, Seigneur ; car même les chiens mangent des miettes qui tombent de la table de leurs maîtres ». Alors le Seigneur lui répondit : « Ô femme, ta foi est grande ; qu'il te soit fait comme tu veux ».

Cela aide à mettre l'accent sur le miracle de notre chapitre. Et quand le Seigneur fut entré dans la maison, les aveugles vinrent à Lui, et Il dit : Croyez-vous que je peux faire ceci ? Et ils Lui répondirent : Oui, Seigneur. Il en était ainsi en ce jour, et il en sera bientôt ainsi pour le peuple. L'Éternel fera marcher les aveugles, avec un aveuglement encore plus profond, par un chemin qu'ils n'ont pas connu. Il les conduira par des sentiers qu'ils n'ont pas connus, quand Il changera les ténèbres en lumière devant eux, et les chemins tortueux en ce qui est droit [És. 42, 16]. Dans le jour à venir, les aveugles regarderont à Jéhovah-Jésus afin qu'ils voient ; comme nous en voyons un petit gage dans les deux qui Le suivirent dans la maison et confessèrent leur foi. Avec quelle grâce le Messie touchait-Il leurs yeux, disant : Qu'il vous soit fait selon votre foi ! Et leurs yeux furent ouverts.

Cela n'a-t-il aucun écho de consolation et de bénédiction pour vous, mon lecteur ? Il est vrai que vous avez des yeux pour voir naturellement, mais votre manque est bien plus profond. Vous ne voyez pas Jésus pour votre âme, ni ne croyez en Lui. Si vous êtes aussi des Gentils, l'évangile vous est expressément envoyé pour ouvrir vos yeux, et vous tourner des ténèbres à la lumière et du pouvoir de Satan à Dieu [Act. 26, 18]. C'est bien

plus et bien mieux que la faveur accordée par le Messie aux Israélites aveugles. C'est le fruit d'une grâce encore plus riche et de Ses propres souffrances insondables. C'est ce que l'amour de Dieu envoie aux plus pauvres des pécheurs par la rédemption qui est en Christ. Combien il est béni de voir le Fils et de croire en Lui, et d'avoir la rédemption éternelle ! Que ce soit votre part maintenant par la foi ! Pour cette raison, c'est sur le principe de la foi, afin que ce soit selon la grâce [Rom. 4, 16]. Ce n'est pas votre justice, car alors elle serait celle des œuvres ; c'est la justice de Dieu fondée sur la rédemption de Christ, envers tous, et sur tous ceux qui croient [Rom. 3, 22].